



Revue de presse

Semaine du 1 au 7 janvier 2022



A NE PAS MANQUER

Le FoodTweet #1 : McDo forme 3500 jeunes en alternance, le CBD fera parler de lui, TikTok lance TikTokKitchens

SNACKING 06/01/2022

- ✓ McDonald's va former 3500 jeunes en alternance avec CCI France
- ✓ 235 commandes en 2021 et autant de coup de food dans votre assiette... via Uber Eats France
- ✓ En 2022, le CBD n'en finit pas de faire parler de lui...
- ✓ Les clients de Sweetgreen peuvent souscrire à "Sweetpass", un service de fidélité basé sur l'abonnement
- ✓ Social commerce : 64 % des utilisateurs ont effectué un achat via les réseaux sociaux en 2021
- ✓ Explosion du prix du beurre : vers une menace de pénurie ?
- ✓ 7 tendances de la restauration qui façonneront 2022
- ✓ Non, le marché des alternatives végétariennes et véganes ne s'essouffle pas vraiment !
- ✓ Guide Twitter 2022 : bonnes pratiques, calendrier marketing, hashtags populaires...
- ✓ Il ne reste plus beaucoup de temps avant le lancement de TikTokKitchen en mars aux US !

Le baromètre : tous les chiffres pour mieux décrypter les tendances - SNACKING 01/2022 (format en ligne)

NEWREST renforce sa position dans le secteur des "dark kitchen" avec l'ouverture de FODIE À MONTPELLIER - [Restauration commerciale](#) :

Newrest, acteur mondial de la restauration hors foyer, annonce l'ouverture à Montpellier d'une « dark kitchen » Foudie, société toulousaine dans laquelle elle possède une participation.

SALON

Les dates de salon -

SNACKING 01/2022 (format en ligne)

Le SIRHA EUROPAIN reporté au mois de mars - AGROMEDIA 06/01/2022

AGECOTEL reporté en mars 2022

BRA TENDANCES 05/01/2022

Le salon Agecotel, qui devait se tenir au Palais des Expositions de Nice du 6 au 9 février, est lui aussi reporté. L'événement, qui fête cette année son 30e anniversaire, se tiendra finalement du 27 au 30 mars 2022.

Report du salon REST'HOTEL & METIERS DE BOUCHE

LE CHEF 05/01/2022

Le salon Rest'Hôtel & Métiers de Bouche 2022, qui devait se dérouler les 16 et 17 janvier au Parc des Expositions et Congrès de Dijon (21), aura finalement lieu les 20 et 21 mars 2022, en raison du contexte sanitaire.

COVID

Mesures sanitaires, ce qui change concrètement ce lundi 3 janvier dans les bars et restos

SNACKING 03/01/2022

A la suite du conseil de défense sanitaire du 27 décembre dernier, le Gouvernement a instauré de nouvelles restrictions afin de lutter contre la propagation galopante de la pandémie. Voici ce qui change concrètement à compter d'aujourd'hui pour les restaurateurs, cafetiers, organisateurs d'événements ou encore gérants de sociétés de transports contraints de s'adapter. Ces mesures sont applicables dès ce lundi 3 janvier.

Parution du nouveau protocole sanitaire en restauration : quelles sont les mesures à appliquer ?

SNACKING 04/01/2022

Le Gouvernement a publié le nouveau protocole sanitaire applicable à compter de cette semaine dans le secteur de la l'hôtellerie-café-restauration, y compris chez les traiteurs. Voici, dans le détail, les mesures à appliquer par les professionnels.

Prêt garanti par l'Etat, les entreprises en difficulté pourront décaler et étaler leurs remboursements

SNACKING 04/01/2022

Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a annoncé ce mardi 4 janvier que les entreprises en difficulté auront la possibilité de décaler de six mois leurs premiers remboursements, soit jusqu'à la fin 2022.

Activité partielle, élargissement des aides, les mesures de soutien annoncées par Bruno Le Maire

SNACKING 03/01/2022

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Lemaire, s'est exprimé en milieu de journée à l'issue d'une réunion organisée avec les représentants des organisations patronales et de certains secteurs particulièrement affectés par la crise, dont l'hôtellerie-restauration et le tourisme. Il a annoncé le renforcement de plusieurs dispositifs de soutien aux entreprises.

HABITUDES DE CONSOMMATION / FILIERE / AGRICULTURE

Les vœux de J. DENORMANDIE, entre promesses tenues et objectifs à tenir

TERRE-NET 04/01/2022

Un an et demi après sa nomination, Julien Denormandie a présenté le 4 janvier ses derniers vœux en tant que ministre de l'agriculture pour ce quinquennat. Une conférence de rentrée qui lui a permis de rappeler les avancées de 2021 et, plus largement, de dresser un bilan de la réalisation des promesses d'Emmanuel Macron au monde agricole, alors que le président devrait logiquement se représenter en avril prochain.

⇒ **Ouest France**

«L'hybridation des modèles, c'est l'avenir de l'agriculture» - L'OPINION 04/01/2022 (article réservé aux abonnés)

Boulangerie: un avenir très snacking - SNACKING 01/2022 (format en ligne)

5 tendances des réseaux sociaux à suivre en 2022 - SNACKING 01/2022 (format en ligne)

RESTAURATION COLLECTIVE

Sécurité alimentaire : un guide pour aider les petites structures de la restauration collective

LE MONDE DU SURGELE 07/01/2022

Chaque mois, Valérie Bedouet, fondatrice de Quali'Confiance, donne un éclairage sur une actualité en lien avec la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

La restauration collective encore loin des objectifs D'EGALIM

AGRAPRESSE (article réservé aux abonnés)

C'était il y a trois ans. La première loi Egalim avait instauré un horizon de 50 % de produits de qualité ou durables dont 20 % de produits bio dans les approvisionnements de la restauration collective publique, ainsi que les cantines scolaires et les institutions de santé privées.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Loi AGECE : la restauration à emporter peut vraiment mieux faire - SNACKING 01/2022 (format en ligne)

Réduction, tri et collecte des déchets : quelles obligations pour 2022 ? - SNACKING 01/2022 (format en ligne)

Alimentation : comment créer un système de notation environnemental scientifiquement fiable et facilement compréhensible ?

La Tribune - 07/01/2022 : Après une expérimentation d'un an et demi, le gouvernement doit prochainement soumettre au Parlement un rapport sur la notation environnementale des produits alimentaires. Mais les véritables décisions seront sans doute reportées, en raison de leur forte dimension politique. Décryptage.

[ANIA] Affichage environnemental – Présentation du Planet Score

Pour mieux comprendre le **Planet Score** ([communiqué de presse](#)), Synabio & l'ITAB (Institut de l'Agriculture et de l'Alimentation Biologiques) présenteront ledit système d'affichage environnemental, lors d'un **Webinaire le 27 janvier 11h à 12h30**. Pour vous inscrire avant le 26/01 : [formulaire d'inscription](#)

Règlementation BIO – Guide de lecture de l'INAO

L'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) a mis en ligne [un nouveau guide de lecture de la réglementation Bio applicable à partir du 1^{er} janvier 2022](#). Il est accompagné de différentes notes de lecture, notamment d'une note concernant l'utilisation des arômes. Cette note expose une lecture de la réglementation « Arômes » induisant l'impossibilité de mettre en œuvre des arômes naturels de source « bi-goût » dans les denrées BIO. En collaboration avec le SNIAA, nous avons sollicité la DGCCRF pour évoquer cette interprétation de la réglementation que nous ne partageons pas.

NUTRITION SANTE

AFP – 01/12/2021 : Le dioxyde de titane banni des produits alimentaires français

La France reconduit en 2022 l'interdiction d'utiliser le dioxyde de titane, dans les denrées alimentaires, une interdiction qui doit être effective dans l'ensemble de l'UE dans le courant de l'année.

AFP - 04/01/2022 : La "viande" végétale repart à la conquête des fourchettes françaises

Le marché, encore peu développé dans l'Hexagone, frémit sous l'impulsion de nouveaux acteurs, français ou étrangers, qui y voient un créneau prometteur.

Le Figaro - 29/12/2022 : Luc Ferry : Pourquoi la viande cellulaire va s'imposer

Dans cette tribune, Luc Ferry rappelle que 80% de la déforestation mondiale sont dus à l'agriculture, en quoi il est urgent d'intensifier la production agricole grâce aux technologies de pointe afin de réduire la surface qu'elle occupe avant d'ajouter que « l'alimentation engendre plus du tiers des émissions de gaz à effet de serre, l'élevage, en particulier celui des bovins, étant l'une des principales causes de cette catastrophe programmée ».

Dans ces conditions, il « avoue avoir quelques difficultés à comprendre pourquoi on devrait a priori rejeter une viande de culture qui pourrait un jour nourrir la planète entière avec des protéines de qualité, sans souffrance animale, ni contribution au changement climatique. Que répondent ceux qui s'y opposent ? Essentiellement deux choses. Ils invoquent d'abord le respect de traditions qui considèrent l'animal comme un être mis par Dieu ou la nature à la disposition de l'homme, voire, dans une logique cartésienne, comme un matériau dénué d'affectivité, d'intelligence et à ce titre indigne d'être objet de droit. Ensuite, ils font bien sûr valoir la protection du monde paysan. Le problème, c'est que la thèse cartésienne est absurde.

Quiconque s'intéresse un tant soit peu aux animaux est bien obligé de constater qu'ils peuvent de toute évidence souffrir, que certains d'entre eux ont une affectivité parfois stupéfiante et disposent en outre d'une intelligence dont les spécialistes de l'éthologie donnent chaque année des preuves supplémentaires. Quant à la défense du monde paysan, il est clair, d'après les chiffres que je viens de citer, que c'est d'abord et avant tout l'élevage industriel qui devra s'adapter quand la viande de culture se développera, les petites fermes ayant au contraire de bonnes chances de tirer leur épingle du jeu en faisant valoir la qualité de leurs produits et leur rôle éminent dans l'aménagement du territoire. Le débat est donc ouvert, reste à souhaiter qu'il se fasse enfin avec plus de raison que de passion. »

INFOS INTERNES

SODEXO retrouve 95% de son activité pré-Covid au premier trimestre 2021/2022

LE FIGARO 06/01/2022

Le groupe de restauration collective et de services Sodexo a vu son chiffre d'affaires bondir de 18,8% à 5,26 milliards d'euros au premier trimestre 2021/2022, marqué par une «forte amélioration», sans retrouver encore l'activité d'avant-Covid dans la restauration.

Pierre DECROIX, nouveau directeur général de Suntory Food & Beverage France

SNACKING 06/01/2022

A compter du 24 janvier prochain, Pierre Decroix deviendra le nouveau Directeur Général de Suntory Beverage & Food France, la filiale du groupe familial agroalimentaire japonais Suntory.

Le burger végétal Veggie King intègre la carte permanente de BURGER KING

SNACKING 04/01/2022

Le test du végétal aura donc été plus que concluant pour la chaîne de fast-food Burger King qui a décidé d'intégrer son burger Veggie King, lancé en mai dernier, de manière permanente à la carte.

Rachat de FRIAL par le Groupe LE DUFF, c'est fait !

SNACKING 04/01/2022

Snacking.fr vous avait annoncé en novembre dernier l'entrée en négociation exclusive du groupe le Duff pour racheter Frial. Cette fois-ci, c'est fait et le leader européen de produits premiums surgelés va bien rejoindre le giron de l'empire breton fondé par Louis Le Duff.

Actualité ANIA : Nouveau Directeur Général à compter du 1^{er} mars 2022

Mickaël NOGAL actuellement Député de la Haute-Garonne a été nommé, mercredi 05 janvier, Directeur général de l'ANIA. Il prendra ses fonctions le 1er mars prochain, après la fin de la session parlementaire. CP [via ce lien](#).

MAÎTRE COQ ANNONCE LA NOMINATION DE ROLAND TONARELLI COMME NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Roland Tonarelli est nommé Directeur général de Maître CoQ et a pris ses fonctions le 1er janvier 2022.



MATIERES PREMIERES ET INFLATION – EGALIM 2

CNEWS - La matinale - 03/01/2022 : L'interview de Michel Edouard Leclerc

Vous êtes toujours très inquiet sur le niveau de l'inflation qui selon vous va continuer à monter. Vous misez toujours sur 4% alors que les prévisions sont de 2,8% actuellement ?

Oui alors il y aura moins d'inflation chez nous car le gouvernement a bloqué les prix de l'énergie et le poids de l'énergie dans l'indice Insee jusqu'au mois de mai ce qui fait qu'on ne sera pas comme les Allemands à 5,6% ou aux Etats Unis à 6% mais enfin j'ai un excellent observatoire avec les centres Leclerc et j'en discute avec mes collègues d'Intermarché et de système U et on voit bien que tous nos fournisseurs demandent des augmentations de tarifs de 6 à 7% donc on va négocier et on a promis de privilégier l'agriculture française, les entreprises françaises via la loi Egalim2 et donc il y aura des augmentations sur l'agroalimentaire français, pour la part de matières premières et de la production française.

Après 75% de ce qu'on vend vient de multinationales ou grandes sociétés nationales et là on va négocier durement et avec discernement et on va demander aux industriels de différer le paiement des dividendes à leurs actionnaires de manière à ce que cela ne se fasse pas au détriment des consommateurs. Nous allons jouer la carte des consommateurs, c'est mon intérêt de commerçant, mon intérêt de capitaliste et c'est l'intérêt de l'économie française de pas casser la croissance.

Sur quels produits la hausse de prix va se répercuter en 1^{er} : les pâtes, le beurre, le cacao, le café ?

Alors les pâtes c'est fait avec 25 à 30%.

Arrivent le cacao et le café de l'ordre de 15 à 20% mais c'est des grandes boîtes qui vendent ça alors on va pouvoir négocier durement.

Après il y a tout le secteur des emballages, le carton c'est +40% alors ça tombe mal car c'est le moment où on doit enlever le plastique et on avait trouvé le moyen de mettre des cartons et des filets et ça va coûter plus cher.

L'aluminium aussi c'est près de 30%.

C'est aussi tout le secteur des transports qui touche toute la chaîne.

Donc les grands industriels on va leur demander de différer, de partager ou on prendra sur nos marges aussi.

Est-ce qu'il faut se précipiter dans les magasins pour acheter du cacao, du café et des pâtes ?

Non non, je pense que c'est pour ça qu'il faut revenir à des politiques de concurrence. Ça fait 5 ans qu'on était en déflation et que le distributeur était le « méchant » qui empêchait la hausse de prix nécessaire à la hausse des revenus. Aujourd'hui on va vendre moins cher et jouer pleinement notre rôle même si on va être obligé d'augmenter nos prix mais on va le faire le moins possible.

Les Echos - 05/01/2022 : L'inflation s'est stabilisée à 2,8 % en décembre en France

AFP - 06/01/2022 : Hausse de 28% des prix alimentaires mondiaux en moyenne en 2021

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont augmenté de 28%, en moyenne annuelle, pour l'ensemble de 2021 par rapport à l'année précédente, a annoncé jeudi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En décembre, ces prix ont légèrement fléchi, sur un mois, mais restent supérieurs de 23,1% à leur niveau d'il y a un an, poursuit la FAO [dans un communiqué](#). L'indicateur, qui suit la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base, reste proche de son niveau record (137,6 points), enregistré il y a dix ans, en février 2011. Il reflète les prix à l'exportation. La baisse des prix de décembre sur un mois a été nette pour les huiles végétales (-3,3%) et le sucre (-3,1%). Elle a été plus faible pour les céréales (-0,6%). Sur cette période, les prix de la viande sont restés globalement stables. Seuls les prix des produits laitiers (+1,8%) ont progressé. Mais 2022 s'ouvre dans "l'incertitude". "Il est vraiment impossible de savoir si nous aurons des marchés plus faciles cette année", a déclaré à une journaliste de l'AFP Abdolreza Abbassian, économiste principal à la FAO. "Normalement" des prix hauts devraient conduire à une augmentation de la production, souligne-t-il. Mais le coût élevé de l'énergie et des intrants, la pandémie mondiale en cours et les conditions climatiques de plus en plus incertaines "laissent peu de place à l'optimisme quant à un retour à des conditions de marché plus stables" en 2022, dit-il.

AFP – 05/01/2022 : Le prix du beurre s'échauffe

COVID 19

AFP - 04/01/2022 : Covid : Le gouvernement annonce des mesures pour aider les entreprises à rembourser leur PGE

Les entreprises en difficulté pour rembourser leur prêt garanti par l'Etat (PGE) contracté pendant la crise auront la possibilité d'étaler leurs paiements jusque sur 10 ans et de décaler leur premier remboursement, a annoncé mardi le ministre de l'Economie Bruno Le Maire. Ces mesures s'adressent aux "quelques milliers d'entreprises (...) qui voient arriver l'échéance du printemps prochain en se disant: "je ne vais pas arriver à rembourser", a expliqué le ministre à l'antenne de RTL. Soit "25 à 30.000" très petites entreprises, souvent des commerçants, artisans ou restaurateurs. "Le prêt garanti par l'Etat qui a sauvé des dizaines de milliers d'entreprises ne doit pas les couler au moment de leur remboursement", a asséné Bruno Le Maire.

AFP - 05/01/2022 : Salon de l'Agriculture: les organisateurs souhaitent son maintien

Politique – Infos règlementaires

La FNSEA a dévoilé ses priorités pour la présidence française du Conseil de l'UE

Le 3 janvier 2022, la **FNSEA** a formulé quatre axes stratégiques dans un [communiqué de presse](#) qui peuvent se résumer ainsi :

- 1) Meilleure rémunération des agriculteurs et étiquetage de l'origine ;
- 2) Réciprocité des normes pour les produits importés ;
- 3) Allier compétitivité et durabilité de l'agriculture ;
- 4) Soutien à la neutralité carbone.

Les priorités sont précisées sur leur [site internet](#) et des « propositions pour "mieux d'Europe" » sont détaillées dans un [rapport d'orientation](#) de 2017.

La Coopération Agricole a présenté ses propositions dans le cadre de l'élection présidentielle 2022

Les [propositions](#) de la Coopération Agricole sont construites autour du triptyque « **produire plus** », « **produire mieux** » et « **produire durable** ».

1. Produire plus :

- Répondre aux attentes de tous les marchés ;
- Reconquérir les marchés domestiques « perdus » ;
- Répondre à l'accroissement démographique ;
- Permettre à la production française de jouer à armes égales avec ses concurrents.

2. Produire mieux :

- Décarboner les process de production et les flux logistiques ;
- Réduire l'utilisation des intrants ;
- Trouver des alternatives au tout chimique et au tout plastique ;
- Améliorer la biodiversité.

3. Produire durable :

- Assurer le renouvellement des générations et favoriser le recrutement de salariés ;
- Renforcer la résilience et la gestion des risques ;
- Sécuriser et diversifier les revenus en produisant des services pour les territoires ;
- Monétiser les externalités positives.

Pour les coopératives, restaurer la **souveraineté alimentaire** repose sur ces trois axes pour concilier la **puissance productive**, la **transition écologique** et le **maintien de l'activité dans les territoires**.

L'échéancier des textes d'application de la loi climat est en ligne (source : Contexte)

Depuis fin décembre, le [tableau des mesures à prendre](#) pour appliquer la **loi Climat et résilience** est en ligne sur Légifrance avec un **calendrier prévisionnel**. De nombreuses mesures sont prévues après la fin du quinquennat. Début décembre, le ministère de la Transition écologique déclarait vouloir publier en priorité les textes ayant « un fort impact sur les émissions » d'ici à avril.



CTempo
CONSEIL
Agence de communication et médiation

VOUS SOUHAITE
UNE BELLE ANNÉE

2022

